



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E116024

VALABLE JUSQU'AU 11/04/2027

ÉDITÉ LE

13/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 29/10/2024  
7 500

Raison sociale : MAISON DE BOIS

30 RUE DE L'EUROPE  
56950 CRACH

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LORIENT 450 294 087 RCS

Siret : 450 294 087 00041

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5420047

Assurance Responsabilité Travaux :  
GAN 23217560W 0010

Assurance Responsabilité Civile :  
GAN 23217560W 0010

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 06 83 03 63 32

Portable : 06 83 03 63 32

Fax : 02 97 57 56 92

Site Internet : <http://maisondebois.eu>

E-mail : [secretariat@mdb56.fr](mailto:secretariat@mdb56.fr)

Responsabilité légale :  
AUDIBERT JULIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 20/03/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 12/04/2023         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 12/04/2023         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 12/04/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.